



Le bulletin



02
03

POINT FORT

Secrétariat général de Bulle



04
07

LE DOSSIER

Le bilan du Conseil communal



08
09

CULTURE

Le point sur les archives communales



BULLE 360°

10
11

Focus sur la ludothèque de la ville de Bulle

10 UNE CAVERNE D'ALI BABA OUVERTE À TOUTES ET À TOUS

11 LA NUIT DU JEU AU CENTRANIM: 22.01.2011

12 VILLAGE GLOBAL

13

Les élections communales de mars 2011

12 ÉCHÉANCES ÉLECTORALES: MODE D'EMPLOI

13 LE CALENDRIER DES ÉLECTIONS COMMUNALES

14 ACTUALITÉS

16

A la découverte de Mobility

16 JOUEZ À NOTRE JEU!

ÉDITORIAL

YVES SUDAN

Conseiller communal

TRANSPORTS PUBLICS MOBUL: UN OUTIL À CONSOLIDER

Il y a tout juste une année, le 14 décembre, Bulle inaugurait ses deux premières lignes de bus. Le premier bilan est positif. En six mois, 219 000 passagers ont changé leurs habitudes de mobilité en faisant le choix du réseau MOBUL. Ce succès démontre que les transports publics urbains répondaient à un réel besoin.

Ce premier pas doit en appeler d'autres. MOBUL doit évoluer pour répondre encore davantage aux besoins non seulement des écoliers, mais également des autres utilisateurs. Cette amélioration des prestations passera vraisemblablement par une augmentation des cadences des bus. Avec l'arrivée du RER en décembre 2011, l'extension des horaires en soirée ainsi que le dimanche devra être discutée. Enfin, l'étude d'une troisième ligne en direction de la zone industrielle de Planchy vient de débiter. Cette réflexion doit déterminer le potentiel de cette extension du réseau, notamment en termes d'utilisateurs.

Le projet d'agglomération MOBUL se poursuit en parallèle. Le financement pour les agglomérations a été débloqué au Parlement fédéral. En 2011, les communes partenaires de MOBUL signeront la convention cadre relative au projet d'agglomération ainsi que les conventions de financement. Les travaux vont donc pouvoir commencer.

Nous nous engageons avec motivation et conviction pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés et pour que notre commune aborde les défis du XXI^e siècle avec des prestations de haut niveau.



LE PORTRAIT EXPRESS
DE JEAN-MARC MORAND,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

03

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat général est la plate-forme qui s'assure du bon fonctionnement de l'administration communale. Il joue en quelque sorte le rôle de tour de contrôle en collaboration avec les autres chefs de département.

02 03

LE POINT SUR LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DÉPARTEMENT ADMINISTRATION

Le Département administration de la ville de Bulle occupe une trentaine de personnes (25,7 EPT). Piloté par le Secrétariat général, il comprend à l'interne le secrétariat, la réception, l'Office du travail, les ressources humaines, la caisse de pensions, le contrôle des habitants, l'agence AVS, la police et l'administration scolaire ainsi qu'à l'externe le Musée gruérien et la bibliothèque, les foyers pour personnes âgées ainsi que le Service des tutelles et curatelles.

02

«Une bonne organisation est un élément clé pour piloter la ville»

Les explications de Jean-Marc Morand

Jean-Marc Morand, secrétaire général, est le chef du Département administration de la ville de Bulle. Arrivé en 2007 depuis le Département des finances avec une solide connaissance de la commune, il nous présente le fonctionnement et l'organisation de la ville ainsi que le rôle du secrétaire général, véritable tour de contrôle de l'administration.



Le secrétaire général assure le bon fonctionnement des départements technique, administration et finances de la commune.

- **LE BULLETIN:** Comment est organisé le Département administration de la ville de Bulle?

- **JEAN-MARC MORAND:** Il faut distinguer le Département administration et le Secrétariat général. Le Département administration comprend, à l'interne, des services comme le secrétariat, la réception, l'office du travail, les ressources humaines, la caisse de pensions, le contrôle des habitants, l'agence AVS, la police ou encore l'administration scolaire ainsi que, à l'externe, le Musée gruérien et la bibliothèque, les foyers pour personnes âgées ainsi que le Service des tutelles et curatelles.

- **Et le Secrétariat général?**

- Le Secrétariat général a une fonction d'état-major auprès du Conseil

communal. Il a la responsabilité de la bonne marche de l'ensemble de l'administration communale, donc des départements technique, finances et administration. Cette mission de gestion et de supervision est, bien sûr, assurée en partenariat avec les autres chefs de département. La cellule du Secrétariat général analyse les dossiers et les prépare pour le Conseil communal, principalement par le biais de la commission administrative, tout comme elle assume la responsabilité des messages rédigés à l'intention du Conseil général.

Nos activités au service de la commune sont multiples

Elle s'occupe de l'organisation, de la coordination ainsi que du fonctionnement du Département administration et de ses nombreux services. Enfin, le Secrétaire général fonctionne comme administrateur de la Caisse de pensions de la Ville de Bulle.

- **Quels sont les dossiers prioritaires du secrétaire général?**

- Ils sont multiples. Par sa fonction, le secrétaire général est de facto concerné par tous les dossiers que la ville doit traiter à court, moyen et long terme. Il faut ainsi être au fait des dossiers et être en mesure de contrôler l'ensemble des processus administratifs, techniques ou financiers engagés par la ville à tous les niveaux. Pour cela, il faut disposer d'une organisation efficace et performante adaptée à cette mission, ce d'autant plus que l'administration est sur deux sites.



- Autant de tâches à contrôler doit être difficile...

- Il est clair qu'il ne faut pas mettre les deux pieds dans le même soulier. A mon arrivée en 2007 au poste de secrétaire général, nous avons, d'entente avec le Conseil communal, restructuré principalement l'administration pour répondre aux besoins d'une ville de 19'000 habitants, dans le souci de satisfaire au mieux et de manière efficace les demandes des citoyens. Nous avons modifié tant l'organigramme que l'organisation des bureaux, afin de faciliter et d'assurer la gestion des tâches et des projets entre les personnes concernées. Il est indispensable qu'en cas d'absence d'un responsable la prestation continue d'être assurée.

- Avez-vous des exemples concrets qui illustrent cette nouvelle efficacité?

- Oui. Le traitement du courrier est un bon exemple. La réponse à une de-

► Nous travaillons au service de toute la ville

mande adressée au Conseil communal est envoyée, dans 90% des cas, dans les deux semaines suivant sa réception. Grâce à la gestion électronique des documents (GED), le courrier entrant est scanné et transmis immédiatement aux services concernés. De plus, un système de gestion des flux (VisaFlow) permet à chaque responsable de voir où se trouve un dossier dans le processus. Aujourd'hui, il nous permet de traiter les requêtes de manière fiable et rapide. Si le délai de réponse dépasse parfois les deux semaines, c'est en général parce que le dossier ne relève pas entièrement des compétences communales. La GED

facilite également l'archivage des données communales et surtout leur accès en tout temps par chacun, grâce aux règles d'archivage et aux critères de recherche, qui ont été uniformisés au sein des départements.

- Quelles sont les qualités pour exercer la fonction de secrétaire général?

- Il faut avoir le sens de l'organisation et de l'analyse, qualités qui vont de pair avec une très bonne connaissance de la commune et de son fonctionnement. Il faut également savoir déléguer. Il est impossible de maîtriser le détail de tous les dossiers et le travail d'équipe est très important. Je me plais à relever les compétences de mes plus proches collaboratrices et collaborateurs, de mes collègues chefs de département et de service et du personnel communal en général. Les contacts sont toujours agréables et se font dans une ambiance conviviale.

- Et quelles sont vos principales activités au quotidien?

- En fait, le secrétaire général prend connaissance de tous les courriers qui arrivent chaque jour, avec pour objectif d'y donner suite dans les meilleurs délais. Il faut définir la voie la plus rationnelle et la plus efficace et diriger la demande auprès du Département, du service concerné. Les courriers reçus sont parcourus chaque jour par M. le Syndic et certains font l'objet de premières discussions. De manière plus spécifique, le secrétariat prépare les séances du Conseil communal et des commissions, définit les objets à soumettre au Conseil général, transmet les décisions et informations à l'exécutif, organise les élections et les votations, coordonne les relations extérieures du Conseil communal lors de réceptions, de vernissages ou encore d'anniversaires (90 et 100 ans) et met en œuvre la politique d'information et de communication décidée par le Conseil communal.

- Comment sont prises les décisions du Conseil communal?

- Il y a plusieurs cas de figure, selon la requête déposée. La quasi totalité des dossiers sont traités par les deux principales commissions rattachées au Conseil communal: la commission administrative et la commission technique. Les procès-verbaux permettent à l'ensemble de l'Exécutif de prendre chaque week-end connaissance des discussions et préavis donnés par les commissions. Cet énorme travail en amont réalisé par les commissions rend plus efficace l'action du Conseil communal. Ses neuf membres peuvent alors se concentrer sur les questions stratégiques et politiques de première importance lors de leur séance hebdomadaire.

Caisse de pensions

La caisse du personnel en bonne santé

L'une des attributions importantes du secrétaire général est celle d'administrateur de la Caisse de pensions de la ville de Bulle, dont il assume le bon fonctionnement. Créée en 1985, la caisse est une institution de droit public qui répond aux exigences de la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP). Elle concerne le personnel de la commune et de Gruyère Energie SA, qui est assuré sous le régime de la primauté des prestations. Autrement dit: les rentes sont calculées en fonction du dernier salaire assuré et de la durée d'affiliation.

Aux actifs de la caisse, quelque 73 millions de francs. Ses avoirs sont principalement des immeubles (35%), des obligations (31%), des actions (27%), mais également des fonds de placement immobilier, des fonds de

placement alternatif ou encore des comptes courants ou des avoirs en banque.

La Caisse de pensions de la ville de Bulle a retrouvé des couleurs en 2009 après deux années très difficiles. Les marchés financiers ont ainsi dégagé des rendements très positifs de 13,27% et les placements immobiliers ont apporté une performance moyenne de 9,67%. Le taux de couverture s'est également amélioré. Il frisait les 90% (88,74%) au 31 décembre 2009, contre 80,95% à la fin de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2009, cette institution compte 334 assurés actifs dont 195 femmes (281 et 164 en 2008). Le nombre des bénéficiaires de rente est de 144 dont 76 femmes.

JEAN-MARC MORAND

1 DES PERSONNALITÉS

Mon père et ma mère

2 UNE PASSION

Les autres

3 UN ÉVÉNEMENT

Mon mariage et la naissance de nos trois enfants et celle de notre petit-fils

4 UN PLAT

La cuisine piémontaise

5 MON ENDROIT PRÉFÉRÉ

Notre maison, comme lieu d'accueil

6 UNE DESTINATION

La région des Langhe dans le Piémont

7 UN FILM

Des hommes et des dieux de Xavier Beauvois

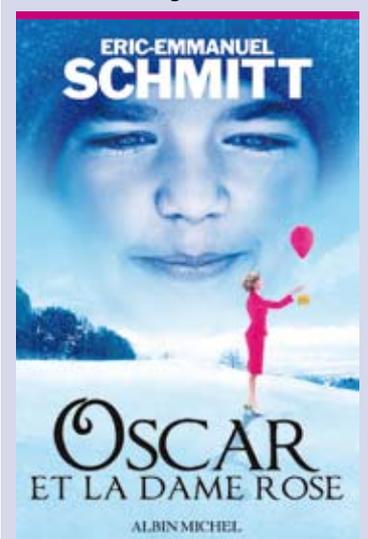


8 UN RÊVE

Que chacun ait la santé

9 DES LIVRES

Les gouttes de Dieu, manga sur le vin de Tadashi Agi et Shu Okimoto





PREMIER BILAN DU CONSEIL COMMUNAL

Pour cette 12^e édition: Raoul GIRARD (PS), Yves MENOUD (PDC) et Anne ROD (PLR) ont répondu au questionnaire.

04 05

L'EXÉCUTIF BULLOIS À TROIS MOIS DES ÉLECTIONS COMMUNALES

ÉLECTIONS COMMUNALES

Pour tout savoir sur les prochaines élections communales, rendez-vous aux pages 12 et 13 de cette édition. Vous y trouverez toutes les informations sur la préparation et le déroulement du scrutin.

12 13

Bilan et perspectives du Conseil communal

PARTIE 3

QUESTION 1

QUELS SONT LES PRINCIPAUX DOSSIERS QUI VOUS ONT OCCUPÉ DURANT CETTE LÉGISLATURE?

QUESTION 2

QUEL BILAN TIREZ-VOUS DE VOTRE ACTION AU CONSEIL COMMUNAL?

QUESTION 3

QUELS PROJETS PRIORITAIRES LA COMMUNE DOIT-ELLE MENER À BIEN CES PROCHAINES ANNÉES?

Les neuf conseillers communaux tirent le bilan de leur action à l'exécutif bullois et s'expriment sur les dossiers communaux clés pour les années à venir. Si les conseillers communaux forment avant tout un collège, qui décide des politiques publiques à mener à bien pour la ville, cette rubrique permet de comprendre quels sont les dossiers principaux qui ont occupé chaque conseillère et conseiller. Cette série a été proposée lors des trois éditions 2010.

«Nous avons su maîtriser nos finances et notre fiscalité»

• Raoul GIRARD • Socialiste • Economie, finances, Musée gruérien et bibliothèque •



QUESTION 1

Avec la responsabilité d'un dicastère comme les finances, on est impliqué dans tous les dossiers de la commune. Pour commencer, on ne peut oublier que cette période est celle de la nouvelle commune fusionnée. Il a fallu digérer cet important regroupement territorial et administratif, ne serait-

ce qu'au niveau du budget. La ville a ainsi beaucoup investi ces dernières années, notamment pour les travaux au centre-ville. Dans un domaine complexe, le dossier très technique de la nouvelle péréquation cantonale ainsi que celui de la nouvelle répartition des tâches entre les cantons et la Confédération (RPT) ont également mobilisé toute l'attention de mon dicastère. La mise en application de ces réformes revêt en effet une importance cruciale pour l'équilibre financier de la commune. J'ai traité ce dossier en parallèle avec mon action au Grand Conseil fribourgeois.

Dans un autre registre, le dossier du Musée gruérien me tient particulièrement à cœur. Nous sommes entrés dans une période clé pour son avenir. Il a fallu tout d'abord trouver la perle rare pour succéder à Denis Buchs à la tête de l'institution. Enfin, nous avons dû convaincre de l'importance de revoir autant l'enveloppe que l'exposition permanente qui datait de 1978.

QUESTION 2

Bulle s'est développée, Bulle a beaucoup investi. Dans le même temps, les impôts pour la population ont baissé, bien que les décisions aient été prises à Fribourg. Il faut reconnaître que cela tient du miracle. Bien sûr, un savant mélange d'analyses, de prévisions, de maîtrise des coûts et de prudence a contribué à éviter toute mauvaise surprise. Et tout ce travail n'a pu se faire qu'en équipe.

Concernant le Musée gruérien, les travaux ont commencé. La ville ne pouvait pas réaliser cette vaste entreprise toute seule. La commune, le Musée ainsi que les Amis du Musée gruérien ont beaucoup travaillé pour convaincre les partenaires extérieurs de s'engager dans le projet. A ce jour, plus de 1,7 million de francs ont été trouvés.

QUESTION 3

Bulle grandit année après année.

La maîtrise de ce développement demande beaucoup d'énergie et d'engagement. Bulle devient une ville. L'arrivée des transports publics il y a une année incarne bien cette mutation. Ces nouvelles possibilités de mobilité, de mobilité douce notamment, ainsi que la mise en œuvre progressive des mesures d'accompagnement impliquent, bien sûr, des changements d'habitudes et de comportement pour la population.

Dans les mois à venir, il s'agira également de mener à bien l'agrandissement des écoles et la rénovation des foyers communaux. Enfin, avec nos partenaires régionaux, nous devons faire avancer concrètement le projet de centre sportif régional, attendu par de nombreux utilisateurs. Il s'agit désormais d'appriivoiser ces nouveautés qui ont été introduites ou qui vont être introduites ces prochaines années pour améliorer la qualité de vie de tous les Bullois et de toutes les Bulloises.

«Bulle doit renforcer sa capacité de communication»

Syndic

• Yves MENOUD • Démocrate-chrétien • Administration générale, représentations extérieures •



QUESTION 1

Avant de devenir syndic, j'ai dirigé durant quatre ans le dicastère de la culture. Nous avons mis en place une commission culturelle, qui permet d'offrir à la ville une vision extensive du développement culturel. Sa composition, qui mêle milieux politique et artistique, n'est pas étrangère à cela.

Cette législature a également permis de donner une assise plus confortable à la Saison culturelle du CO₂. Je suis heureux de constater que ce projet rencontre un succès toujours grandissant. Enfin, la ville s'est engagée pour permettre à l'association Ebullition de se maintenir dans ses locaux. Depuis une année, j'exerce la fonction de syndic. L'un de mes objectifs prioritaires a été d'insuffler une nouvelle dynamique à la communication et à l'écoute. Un concept global a été mis sur pied (lire en pages 6-7). Il doit permettre à la population de mieux comprendre l'action des autorités. La première amélioration de nos capacités d'information sera la réalisation d'un nouveau site internet, qui comprendra un guichet virtuel et permettra la publication de newsletters.

QUESTION 2

Durant cette législature, maintenir et améliorer dans la mesure du possible les prestations, renforcer la qua-

lité de vie et digérer la fusion ont été prioritaires dans mon action. On peut d'ailleurs noter le succès rencontré par la fusion de Bulle et La Tour-de-Trême. Elle s'est déroulée dans d'excellentes conditions et a permis des synergies et des économies d'échelle notables. Comme conseiller, puis comme syndic, j'ai la conviction que nous avons progressé dans les dossiers avec une équipe soudée et motivée. Nous avons travaillé ensemble pour le bien-être maximal de la population, en lui offrant des prestations mûrement réfléchies et débattues dans le respect des convictions de chacun.

QUESTION 3

L'enjeu de la prochaine législature est très certainement la poursuite de la maîtrise du développement rapide de la commune. Bulle ne doit pas être une cité-dortoir pour l'arc lémanique ou l'agglomération bernoise. Nous devons offrir de nouvelles places de travail aux habitants, assurer de bon-

nes conditions cadres à l'économie, garantir la mixité sociale et soutenir la richesse de notre vie associative. Le développement durable de la cité, la mise en œuvre des mesures d'accompagnement pour lutter contre les pollutions, la création et la préservation d'espaces verts ou la densification du centre doivent être au cœur de nos préoccupations, afin d'assurer une meilleure qualité de vie pour toute la population. Nous devons également favoriser les prestations sociales, éducatives, culturelles et sportives, en réalisant l'agrandissement des écoles et la rénovation des foyers, en faisant aboutir le projet de centre sportif régional et en proposant des mesures d'intégration pour les nouveaux arrivants, comme le projet Bulle Sympa. Enfin, pour offrir à la population une vision plus large de l'action de la commune, un programme de législature sera rédigé. Il servira de feuille de route pour la réalisation des projets prioritaires de la ville.

«La culture est aussi un atout pour le développement de la ville»

• Anne ROD • Libérale-radical • Affaires culturelles de la ville de Bulle •



QUESTION 1

Je suis arrivée au Conseil communal en cours de la législature, suite au départ de Jean-Paul Glasson. J'ai donc inscrit mon action dans la continuité de ce qui avait été mis en place par mon prédécesseur au niveau de la politique culturelle. Je me suis efforcée de maintenir les prestations

et d'essayer de les renforcer. Mais le budget culturel à disposition n'offre pas beaucoup de marge de manœuvre. Malgré tout, je crois que nous avons désormais une saison culturelle riche, qui allie les manifestations populaires et les découvertes et qui a trouvé son public. La mise en place de la CarteCulture à Bulle (lire en page 9) est également une excellente initiative. Elle va démocratiser l'accès à la culture, en offrant la possibilité à des personnes précarisées de profiter d'un programme riche et varié.

Enfin, je me suis également engagée pour le rapprochement interculturel, en allant à la rencontre des communautés étrangères. Il est important que l'on puisse mettre en place une politique d'intégration active dans notre ville. L'apprentissage de la langue d'accueil, une bonne intégration scolaire des enfants et les rencontres interculturelles doivent très certainement être des points forts de cette politique.

QUESTION 2

J'ai eu beaucoup de plaisir à réintégrer l'équipe du Conseil communal. C'est une expérience enrichissante. Nous avons des débats très stimulants. J'ai trouvé que toutes les discussions se déroulaient dans la sérénité et le respect. On peut dire ce que l'on pense et apporter de nouvelles idées. Durant ces dix-huit mois, j'ai eu le sentiment que notre équipe était soudée et orientée vers les besoins de la population.

QUESTION 3

En priorité, dans mon dicastère, nous ne devons pas limiter l'offre culturelle, mais la développer. A mon sens, le budget culturel – notamment en termes de soutien à la création locale – n'est pas encore à la hauteur d'une ville de 20 000 habitants. Les comparaisons intercommunales le laissent penser. Mais là encore, la commune est contrainte de fixer des

priorités dans son développement. De manière générale, il faut assurer la pérennité des événements et festivals que nous avons la chance d'avoir, comme la Saison culturelle du CO₂, les Francomanias, les Rencontres guitares, le programme de la Société des concerts ou encore Ebullition, pour ne citer que quelques exemples. Alors que l'offre en expositions, manifestations, concerts ou théâtres s'étoffe en Suisse romande, il est important que Bulle puisse renforcer son attractivité et sa diversité culturelle.

Enfin, j'aimerais conclure avec une thématique qui me tient à cœur: l'intégration. Le projet de Bulle Sympa, qui va être développé, est un nouvel atout pour resserrer les liens sociaux entre tous les habitants de la commune. En allant à la rencontre des nouveaux habitants et des différentes communautés dans les quartiers de la ville, nous favorisons l'intégration de toutes celles et de tous ceux qui aident à construire l'avenir de notre ville.

ANALYSE DES BESOINS

Une analyse des besoins en communication a été réalisée par Battiste Cesa dans le cadre d'un Certificate of advanced studies en communication institutionnelle réalisé à l'Institut suisse des relations publiques et à la Haute école de gestion de Fribourg.

06 07

PROGRAMME DE LÉGISLATURE

Afin de mieux communiquer sur ses projets à long terme, le Conseil communal a mis au menu de l'année prochaine la rédaction d'un programme de législation, listant les priorités de la ville pour les cinq prochaines années.

LA VILLE VEUT MIEUX COMMUNIQUER

INTERNET

Le projet d'un nouveau site internet de la ville de Bulle, avec son guichet administratif virtuel, est l'une des premières mesures prises par la ville pour améliorer sa communication à l'intention de la population. Cette nouvelle plateforme sera réalisée en 2011 et mise en service en 2012.

La ville de Bulle lance la réforme de sa communication

Une analyse des besoins en communication a été réalisée

Bulle veut améliorer sa communication et ses supports d'information. Pour y parvenir, un groupe de travail, composé de membres du Conseil communal, de représentants de l'administration et d'un conseiller en communication, a été mis sur pied en 2010. Ce processus va durer plusieurs mois. Objectifs: lister les grands axes d'un concept global de communication.

Aujourd'hui, les opérations de communication ou d'information sont réalisées principalement par les conseillers communaux eux-mêmes, par le secrétariat général, par les chefs de département ainsi que par une société externe pour ce qui touche à la réalisation du journal d'information *Le bulletin*. La commune souhaite désormais améliorer les canaux de communication vers ses différents publics cibles, afin que son action politique soit mieux comprise et que la population dans son ensemble soit informée plus complètement et plus systématiquement sur les projets publics développés sur son territoire. Les mesures, qui seront mises en place ces prochaines années, le seront de manière progres-

sive et en fonction des ressources à disposition.

Parallèlement aux travaux du groupe de réflexion, entre janvier et août 2010, une analyse des besoins en communication de la commune de Bulle a été réalisée par Battiste Cesa, rédacteur du *Bulletin*, dans le cadre d'un Certificate of advanced studies en communication institutionnelle suivi à l'Institut suisse des relations publiques et à la Haute école de gestion de Fribourg. Cette analyse a permis de cerner les principaux défis de communication de la commune et de proposer des outils communicationnels pour répondre à ces nouvelles problématiques.

Plusieurs publics de la commune ont été ainsi consultés par questionnaire ou par des séances de travail. Les conseillers communaux, des représentants de l'administration, des groupes politiques du Conseil général, des médias, des milieux touristiques, économiques et commerçants, le préfet de la Gruyère ainsi qu'un historien ont ainsi pu donner leurs points de vue sur la communication et, plus généralement, sur l'image de la commune. Des analyses compara-

» Informer la population fait partie des devoirs de la commune



tives avec d'autres villes, des enquêtes ou encore des articles de presse ont également été utilisés pour réaliser ce travail.

LE CONSTAT EN CINQ POINTS

L'analyse des besoins en communication dresse cinq constats principaux.

1. De manière générale, le management ainsi que l'engagement et les compétences de l'administration et du Conseil communal sont jugés

bons par les différents publics de la commune. En revanche, ces derniers relèvent des lacunes dans le domaine de la communication, voire une absence de stratégie. En résumé: le Conseil communal et l'administration travaillent bien, selon les personnes interrogées, mais ils ne le font pas de manière optimale.

2. Les outils de communication existent, mais ils sont dans l'ensemble sous-utilisés ou pas utilisés de manière optimale. La qualité de la documentation et des supports de com-



© PIERRE SCHWALLER

munication n'est pas en cause. En revanche, la fréquence et le timing de diffusion pourraient être améliorés.

3. Sur le plan externe, le Conseil communal peine à expliquer clairement l'ensemble de ses projets et le contexte dans lequel ils sont menés. La perception d'une communication réalisée au coup par coup, donnant une impression d'urgence et de fait accompli, se retrouve chez certains publics cibles. Ce sentiment est très présent chez les membres du Conseil général ainsi que chez les médias. Le leadership politique de l'exécutif est alors moins visible par voie de conséquence.

4. Bulle n'a pas formalisé d'identité institutionnelle qui traduise la réalité de trente ans de développement. Entre la nostalgie de la petite bourgade tranquille et la réalité d'une cité qui grandit pour développer les attributs d'une ville, il y a pour l'heure un vide de communication. Cette faille identitaire laisse la place à tout un chacun pour construire sa propre image de la ville, qu'elle soit négative, neutre ou positive. Cette image d'un bourg de campagne où il fait bon vivre ne correspond plus à la réalité d'une urbanité naissante et d'un fort développement économique, culturel et démographique. Les nouveaux atouts et attributs de la ville ne sont pas clairement assumés et donc pas valorisés, et encore moins communiqués.

5. Aujourd'hui, deux fronts se dégagent. Il y a d'un côté ceux qui pensent que Bulle n'a pas su maîtriser son développement, qu'elle a vendu

La ville de Bulle n'assume pas encore la réalité de son urbanité naissante due à 30 ans de forte croissance

son territoire aux spéculateurs immobiliers, qu'elle a perdu en convivialité, en proximité et en qualité de vie et, enfin, qu'elle a bradé ses valeurs traditionnelles qui la reliaient au patrimoine, à la tradition, à la religion et au monde paysan. Les anciennes générations, les plus anciennes familles bulloises ainsi qu'une partie de l'élite politique qui les représente font partie de ce premier front.

Il y a de l'autre côté ceux qui estiment que, malgré les dommages collatéraux de la croissance économique et démographique, la nouvelle réalité de Bulle est celle d'un pôle économique au service du développement régional, jeune, attractif, dynamique, extrêmement bien centré entre Berne et l'arc lémanique, avec une offre culturelle et de divertissements riche, un large tissu associatif, une offre marchande centralisée de qualité, une industrie diversifiée, des structures de formation de haut niveau, une mobilité repensée, des fortes capacités d'intégration, une richesse multiculturelle en développement et un environnement et un paysage préservés. Les nouveaux habitants et les jeunes générations constituent ce second front.

QUELLES CONCLUSIONS POUR LA VILLE?

Le document sur l'analyse des besoins tire la conclusion suivante: en construisant pas à pas une identité institutionnelle cohérente, en créant et en maîtrisant son marketing urbain, en développant des outils de communication et de promotion adéquats, la ville de Bulle renforce le contrôle de son image et de sa communication.

PRINCIPALES MESURES PROPOSÉES

A ce stade du processus, plusieurs mesures ont été proposées à la commune de Bulle. Celle-ci devra désormais les analyser et déterminer quelles sont celles qui sont prioritaires et utiles pour la ville. Trois axes de travail ont ainsi été privilégiés

pour 2011: la refonte totale du site internet de la commune, avec l'introduction d'un guichet virtuel, le processus de rédaction d'un programme de législation au sortir des élections communales 2011 et, enfin, une réflexion plus approfondie sur l'image et le marketing de la ville.

Des mesures plus spécifiques, faciles à mettre en place, seront testées dès l'année prochaine: la meilleure utilisation des communiqués de presse, l'utilisation de tous-ménages d'information qui prendraient la forme d'une version très allégée du *Bulletin* pour des informations urgentes, la création d'une lettre d'information pour les membres du Conseil général ou de l'administration, ou encore la publication régulière et résumée des décisions prises par le Conseil communal.



RESTAURATION

Denis Buchs, chargé de mission auprès du Musée gruérien, est l'initiateur de l'opération de préservation et de valorisation des archives de la Ville de Bulle. Il pilote cette entreprise qui permettra de mettre à la disposition des historiens des documents remontant jusqu'au XIV^e siècle pour les plus anciens.

08



© YVES EIGENMANN

REVITALISATION DES ARCHIVES DE BULLE

08

FOCUS SUR LE PATRIMOINE ET LA CULTURE

UN PLUS POUR LES CITOYENS À FAIBLE REVENU

La CarteCulture est une nouvelle offre pour les personnes à revenu limité. Elle permet, grâce à des rabais allant jusqu'à 70%, à ces petits budgets de profiter également de l'offre culturelle, sportive et éducative régionale. Ce projet a été impulsé par Caritas.

09

Les archives communales restaurées au Musée gruérien

Un patrimoine administratif préservé pour l'histoire

Un travail de fourmi, c'est bien ce qu'a entrepris le Musée gruérien en valorisant les archives de la ville de Bulle. Ces opérations sont conduites par Denis Buchs, chargé de mission au musée, qui est aidé par un spécialiste de la restauration d'archives ainsi que par des étudiantes de la Haute école d'art de Berne, spécialisées en restauration et en conservation.



© YVES EIGENMANN

Deux étudiantes de la Haute école d'art de Berne, Myriam Aerne et Monika Brülisauer, ont participé à la revitalisation des archives.

► Première étape: nettoyer un à un tous les documents!

Malgré deux incendies qui ont presque entièrement détruit la ville en 1447 et en 1805, Bulle a conservé des archives importantes. Le plus ancien document remonte au XIV^e, daté 1318. Ainsi, on y trouve, malgré quelques lacunes, des comptes-verbaux du Conseil depuis le XVII^e siècle.

Jusqu'il y a peu de temps, ces archives étaient entreposées dans de très mauvaises conditions à la cave de l'Hôtel de Ville. Elles sont maintenant déposées dans le local d'archivage aménagé dans les sous-sols du Musée gruérien où de la place leur avait été réservée dans l'agrandissement de 2001. Leur état de saleté les rendait jusqu'ici inutilisables. A l'initiative de Denis Buchs, conservateur au musée, une expertise a été demandée en

2009 au spécialiste Andrea Giovannini, restaurateur et consultant pour de grandes bibliothèques et archives. Ce spécialiste a effectué un rapport et dressé un état des lieux. Sur la base de ses recommandations, un programme de traitement a été adopté par le Conseil communal.

La première étape consiste à nettoyer minutieusement un à un tous les documents. Une fois cette opération réalisée, les archives sont rangées dans des mappes et des cartons, qui répondent aux critères de conservation optimaux. Le nettoyage et le conditionnement de ces archives ont débuté l'été dernier et se poursuivront ces prochaines années. Des étudiantes de la Haute école d'arts de Berne, section conservation et restauration, y ont œuvré pendant huit semaines cette année dans un local spécialement aménagé et équipé à La Tour-de-Trême.

La poursuite des travaux sera également capitale. Il s'agira d'effectuer le classement et l'inventaire des documents afin qu'ils puissent être consultés et exploités par des historiens. Si l'on peut regretter que ces précieuses archives aient été négligées pendant longtemps, on ne peut que se réjouir de l'attention qui leur est maintenant prêtée. L'accès à ces archives permettra à l'avenir d'étudier des périodes de l'histoire de Bulle encore mal connues.

La CarteCulture arrive à Bulle

Les portes s'ouvrent aux petits budgets

La ville de Bulle adhère à la CarteCulture: depuis le 1^{er} octobre, l'accès à la culture, au sport et à la formation est facilité grâce à la CarteCulture pour ses habitants. L'offre: des rabais importants pour les personnes à faible revenu dans des musées, des théâtres, des festivals, des lieux de formation, des piscines, des patinoires, etc.



Avec la CarteCulture, une réduction de 30% peut être obtenue sur l'abonnement de la bibliothèque communale.

Depuis le 1^{er} octobre 2010, les habitants de Bulle peuvent aussi bénéficier de la CarteCulture, tout comme les habitants d'Avry, Belfaux, Chésopelloz, Corminboeuf, Corpataux-Magnedens, Guin, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran, Prez-vers-Noréaz, Rossens et Villars-sur-Glâne.

Grâce à l'effort de Caritas Fribourg, de plusieurs communes du canton et de partenaires publics et privés, l'accès à l'offre culturelle, sportive et de formation est facilité pour les personnes financièrement défavorisées et vivant au seuil de la pauvreté.

Les remises sur les prix vont jusqu'à 70%!

Avec l'adhésion de la ville de Bulle, l'offre s'enrichit remarquablement. Une trentaine de partenaires publics et privés ont décidé de proposer des rabais, ce qui élargit considérablement le nombre de manifestations et d'activités accessibles.

UNE INITIATIVE CONTRE LA PAUVRETÉ

Avec la CarteCulture, les personnes à faible revenu peuvent profiter d'un rabais auprès des cinémas, piscines, patinoires, théâtres, concerts, abonnements de journaux, activités sportives et de loisirs. Les remises sur les prix vont jusqu'à 70%. L'offre complète est régulièrement mise à jour sur le site www.carteculture.ch/fribourg. La CarteCulture prend la forme d'un passeport nominatif avec photo. Elle donne droit à des remises auprès des

différents partenaires affichant le logo CarteCulture.

Les personnes domiciliées à Bulle ou dans l'une des communes citées précédemment, qui sont autonomes financièrement, mais qui disposent d'un revenu proche du minimum d'existence selon les normes CSIAS ou qui touchent soit les prestations complémentaires soit perçoivent l'aide sociale publique, peuvent obtenir la CarteCulture.

La CarteCulture est gratuite la première année. Sa prolongation, payante, coûte 20 francs pour le premier membre de la famille, 10 francs pour le deuxième. Elle est gratuite pour les enfants de moins de 18 ans et pour le troisième membre de la famille.

OBTENIR LE FORMULAIRE

Pour les personnes bénéficiant de l'aide sociale, un formulaire est disponible auprès de leur service social. Les autres peuvent le télécharger sur le site de CarteCulture ou le demander par mail à info@caritas-fr.ch.

CARITAS FRIBOURG
Route André-Piller 2
CP 62
1762 Givisiez

Tél. 026 321 18 54

www.carteculture.ch/fribourg

La CarteCulture en bref

Un accès facilité à la culture



**CarteCulture
KulturLegi**

Fribourg, Bulle et Régions
Freiburg, Bulle und Regionen

*** Petit budget, grand spectacle.
Schmales Budget, volles Programm.**

Une offre de | Ein Angebot der **CARITAS**

QUOI?

La CarteCulture | KulturLegi

POURQUOI?

Pour faciliter l'accès à la culture, au sport et à la formation

POUR QUI?

Pour la population financièrement défavorisée vivant au seuil de la pauvreté

OÙ?

A Bulle, Fribourg et ses régions

QUAND?

Depuis le 1^{er} octobre 2010 en ville de Bulle

PAR QUI?

Des efforts conjoints de Caritas Fribourg, de la ville de Bulle, de la ville de Fribourg, et des communes d'Avry, Belfaux, Chésopelloz, Corminboeuf, Corpataux-Magnedens, Guin, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Prez-vers-Noréaz, Matran, Rossens et Villars-sur-Glâne, ainsi que des partenaires publics et privés.

► NUIT DU JEU: 22 JANVIER

En collaboration avec La trappe à jeux, Bulle de Crystal et Dzuyi, le Centranim organise une grande nuit du jeu ouverte à toutes et à tous.

11

**► LA TRAPPE À JEUX EN CHIFFRES**

La ludothèque met à disposition de ses usagers plus de 1000 jeux et jouets à des tarifs très favorables. Créée en 1979, cette association compte aujourd'hui quelque 1000 abonnés ou utilisateurs. Ces derniers ont loué 6066 jeux en 2009.

10 11

UN ESPACE DE LOISIRS POUR LES ENFANTS DE 7 À 77 ANS**► DEVENEZ BÉNÉVOLE!**

Vous avez un peu de temps libre à consacrer à La trappe à jeux? Alors venez compléter l'équipe de bénévoles qui anime la ludothèque, en fonction de vos disponibilités.

11



Ludothèque de la Gruyère: La trappe à jeux, le plaisir de jouer à tout âge

Véritable caverne d'Ali Baba

Cela fait maintenant plus de 30 ans qu'est née La trappe à jeux, la ludothèque de la Gruyère. Ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 14 h 30 à 17 h 30, elle s'est imposée au fil des ans comme un rendez-vous apprécié autant par les enfants que par les familles et les adultes.

Au cœur de l'année scolaire, aussi studieuse soit-elle, il est encore temps de parler jeux et loisirs. La trappe à jeux, la ludothèque de la Gruyère, est ainsi un lieu apprécié des enfants et des familles. Plus de 1000 jeux sont à la disposition des quelque 1000 abonnés ou utilisateurs que compte aujourd'hui cette véritable institution à Bulle et dans les environs.

Cette structure associative permet à toutes et à tous, petits et grands, de venir louer des jeux à des tarifs modérés. Pour trois semaines ou pour un anniversaire, l'offre de la ludothèque satisfera les plus petits comme les plus grands. Des jeux de société, des jeux d'extérieur, des véhicules, des jeux d'habileté, des jeux de construction ou encore des jeux éducatifs: il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Des sacs «anniversaire» contenant une dizaine de jeux peuvent également être loués pour une semaine. Nancy Schlöder, bénévole et ancienne présidente de l'association, explique que «les grands jeux comme le bateau pirate, le maxi chantier ou encore le château fort ont beaucoup de succès. Les jeux en bois également reviennent au goût du jour.» Deux fois par

an, l'équipe de la ludothèque achète des nouveaux jeux ou remplace ceux qui sont défectueux. «L'argent de la location est entièrement réinvesti dans le projet pour offrir aux enfants des objets de qualité, indique Nathalie Lehmann, présidente de l'association. On ne récupère pratiquement pas de jeux d'occasion.»

Comment fonctionne la ludothèque? Les jeux se louent pour trois semai-

nes. La location est limitée à un jeu par personne. Hors abonnement, les tarifs de location varient de 50 centimes à 7 francs. Différents «sacs anniversaire» peuvent également être loués au prix de 10 francs, toujours hors abonnement, pour une semaine.

Il est également possible de s'abonner à l'année à la ludothèque. Plusieurs formules d'abonnement annuel sont proposées. Il en coûtera ainsi entre 30 et 40 francs selon le nombre d'enfants par famille pour un abonnement annuel, permettant à chaque enfant de louer un jeu durant trois semaines tout au long de l'année. Des offres sont également proposées aux adultes et aux écoles. En 2009, la ludothèque a loué 6066 jeux à ses utilisateurs. Loueur occasionnel ou abonné, chaque usager reçoit une carte personnelle.

►► La trappe à jeux est gérée par des personnes bénévoles tout au long de l'année

Les objectifs de la ludothèque sont ainsi de favoriser une occupation socioculturelle des loisirs et de développer des échanges entre toutes catégories de personnes ou d'institutions comme les enfants, les adultes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les institutions, les écoles ou encore les jardins d'enfants.

DEVENEZ BÉNÉVOLE DE LA LUDOTHÈQUE!

Cet espace destiné aux loisirs et aux jeux a été créé en 1979. Il est animé actuellement par une vingtaine de ludothécaires bénévoles qui se chargent de l'accueil des personnes, de la location, de l'achat et de la réparation des jeux. L'association est d'ailleurs toujours à la recherche de nouvelles forces bénévoles, pour compléter son équipe. «Chacun peut s'investir en fonction de ses disponibilités. Homme ou femme, tout le monde, bien sûr, est le bienvenu!» explique Nathalie Lehmann.

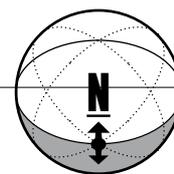
La ludothèque compte environ 1000 jeux d'ici et d'ailleurs pour les petits et les grands

Les ludothécaires partagent la passion du jeu et son monde merveilleux qui favorise le contact, la communication, la compréhension, et encore bien d'autres valeurs humaines fondamentales. Elles accueillent les visiteurs et les conseillent lorsqu'ils sont à la recherche d'activités ludiques ou d'un jeu qui correspond à une attente particulière.

La ludothèque se trouve à l'école primaire de la Condémine, au rez inférieur du bâtiment sud. Elle est ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 14 h 30 à 17 h 30 durant l'année scolaire. Pendant les vacances, une ouverture est prévue les mercredis de 14 h 30 à 17 h 30.

La ludothèque en détails

Contacts et événements



LA NUIT DU JEU

Tous les amateurs de jeux ont de quoi se réjouir. Le Centranim organise le 22 janvier la Nuit du jeu dans ses locaux de la rue du Marché 16 à Bulle. Dès 19 heures, cet événement, qui permettra de découvrir de nombreux jeux, est ouvert à toutes et à tous. Au programme: initiation au jeu de go, jeux libres, découvertes, tournoi de blokus. Vous pouvez donc y venir à n'importe quel moment, seul, entre amis ou en famille! Les enfants de moins de 15 ans doivent être accompagnés. La participation à la soirée est gratuite. Cet événement est le fruit d'une collaboration entre La trappe à jeux, Bulle de Crystal, Dzuyi et le Centranim.

www.centranim.ch

CONTACTS

Ludothèque de la Gruyère
Ecole de la Condémine
CP 270
1630 Bulle

Tél. 026 919 52 78

www.latrappeajeux.ch

latrappeajeux@bluwin.ch



INSTITUTIONS POLITIQUES

Le Conseil général, composé de 50 membres, est le Parlement de la commune. Le Conseil communal, avec ses 9 membres, en est quant à lui le Gouvernement.

12

LES DATES CLÉS

Le dépôt des listes doit être effectué avant le lundi 7 février à 12 heures. Le scrutin se déroulera le dimanche 20 mars avant midi.

13

LE POINT SUR LES PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES



AU 1^{ER} TOUR: VOTEZ AU BUREAU DE VOTE DE L'HÔTEL DE VILLE

Elections communales de mars 2011: le mode d'emploi

Présentation du Conseil communal et du Conseil général

Le 20 mars 2011, la commune de Bulle va choisir ses nouvelles autorités politiques. Après une législature de cinq ans, les mandats des 9 membres du Conseil communal et des 50 membres du Conseil général seront renouvelés par la population. Comme la nouvelle Constitution fribourgeoise le stipule, les Suisses et les ressortissants étrangers, qui sont domiciliés dans la commune et dans le canton depuis au moins cinq ans et au bénéfice d'une autorisation d'établissement (permis C), ont le droit de voter, d'être élu et d'élire en matière communale, s'ils sont âgés de 18 ans révolus.



PLR | M. YVES GRANDJEAN • M^{me} ANNE ROD • M^{me} JOSIANE ROMANENS • M. YVES SUDAN

PS | M. RAOUL GIRARD • M^{me} SYLVIE MAGNE • M. DAVID SEYDOUX

PDC | M. PHILIPPE GREMAUD • M. YVES MENOUD

Le Conseil général, avec ses cinquante membres, est l'organe législatif de la commune (Parlement). Il se réunit en principe quatre fois par an. Parmi ses principales attributions, le Conseil général approuve le budget et les comptes. C'est lui aussi qui décide du taux d'impôts ou d'une fusion de communes. Son règlement avec l'ensemble de ses

missions est disponible sur le site de la ville (www.bulle.ch). La répartition des sièges suite aux dernières élections communales du 23 octobre 2005 est la suivante: 17 sièges au Parti libéral-radical (PLR), 13 au Parti socialiste (PS), 12 au Parti démocrate-chrétien (PDC), 5 au Mouvement ouverture et 3 à l'Union démocratique du centre (UDC).

Etre conseiller communal compte comme un travail à temps partiel

Quant au Conseil communal, il constitue l'organe exécutif (Gou-

vernement). Les conseillers communaux dirigent neuf dicastères: l'administration générale et les représentations extérieures, l'aménagement et l'environnement, l'économie, les finances et le Musée gruérien, l'enseignement, la formation et la jeunesse, les sports et les espaces publics, la santé et les affaires sociales, les travaux et l'équi-

LE CALENDRIER

ÉLECTIONS COMMUNALES 2011

Demande pour l'élection au scrutin proportionnel

VE 4 FÉVRIER 2011 À 12 H

Dépôt des listes électorales

LU 7 FÉVRIER 2011 À 12 H

Remplacement des candidatures éliminées

LU 14 FÉVRIER 2011 À 12 H

Remise du matériel électoral

JE 10 MARS 2011

Clôture du registre civique

MA 15 MARS 2011 À 12 H

1^{er} tour élections communales

DI 20 MARS 2011

Retrait des candidatures pour le second tour

ME 23 MARS 2011 À 12 H

Remplacement en cas de retrait de candidatures

VE 25 MARS 2011 À 12 H

Élimination, complètement, rectification

VE 25 MARS 2011 À 18 H

Remise du matériel électoral et clôture du registre civique

MA 5 AVRIL 2011

2^e tour élections communales

DI 10 AVRIL 2011

nouvelles autorités dans un seul cercle électoral. Il n'y aura donc plus de listes séparées. Chaque formation politique présentera ainsi des listes de candidats indépendamment de leurs origines touraines ou bulloises.

COMMENT VOTER?

Dans le canton de Fribourg, il est possible de voter de trois manières différentes. Premièrement, on peut se rendre personnellement au bureau de vote le week-end du scrutin et déposer son bulletin dans l'urne. Deuxièmement, on peut choisir de voter de manière anticipée, que ce soit par correspondance ou par dépôt. Troisièmement, on peut voter à son domicile pour les personnes incapables d'accomplir les actes nécessaires à l'exercice du droit de vote.

Le Conseil général est élu à la proportionnelle, le Conseil communal selon le mode de scrutin majoritaire

Avant tout scrutin fédéral, cantonal ou communal, chaque personne habilitée à voter reçoit, par l'intermédiaire du secrétariat communal, son certificat de capacité civique ainsi que le matériel de vote et d'information.

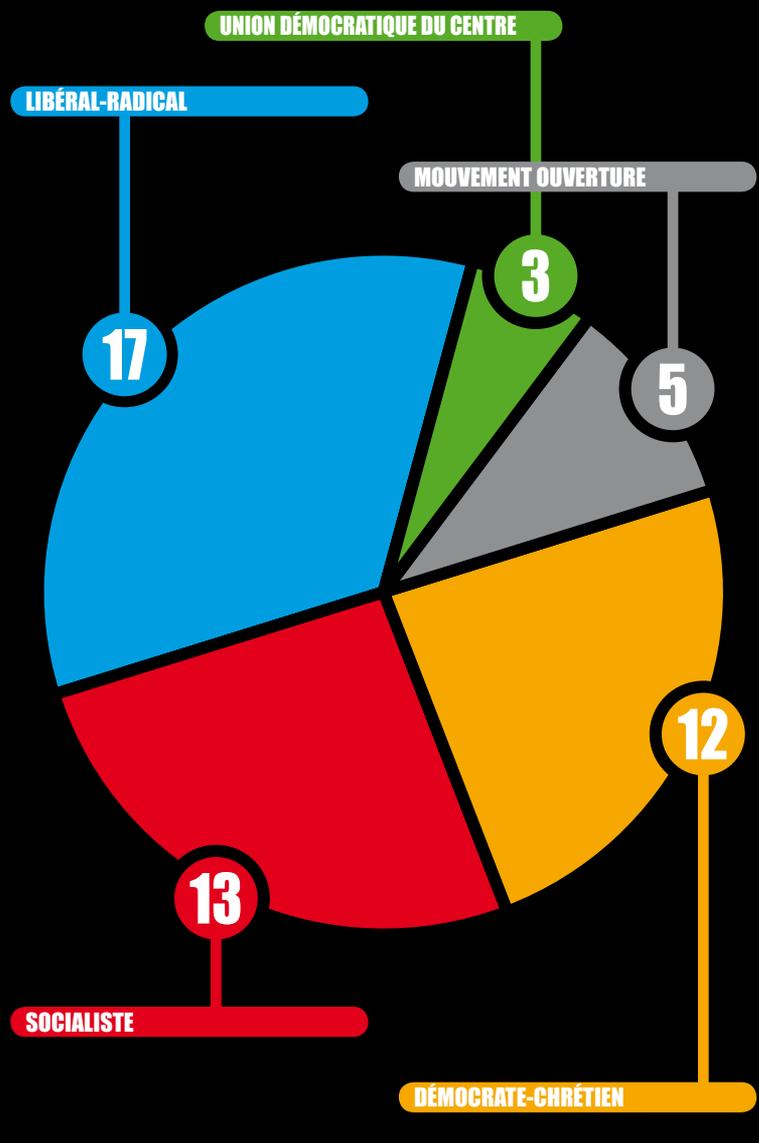
L'élection au Conseil général a lieu selon le mode de scrutin proportionnel. L'élection au Conseil communal a lieu selon le mode de scrutin majoritaire, à moins qu'une demande d'application du mode de scrutin proportionnel ne soit déposée avant le vendredi 4 février 2011, à 12 heures. Dans la pratique, le scrutin proportionnel est en général demandé par les partis politiques, ce qui élimine la possibilité d'un second tour. Les partis politiques et des groupes de citoyens peuvent constituer des listes avec leurs candidats. Tous les documents officiels pour établir ces listes électorales peuvent être obtenus auprès de la Chancellerie de l'Etat de Fribourg ou sur son site internet (www.fr.ch/cha).

DATE DE DÉPÔT DES LISTES

Le dépôt des listes électorales auprès du secrétariat communal doit se faire avant le lundi 7 février 2011, à 12 heures. La remise du matériel électoral par la commune sera réalisée le jeudi 10 mars 2011, à 18 heures.

LE CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général est le législatif de la commune de Bulle. Il est composé de 50 membres issus de quatre partis politiques et du mouvement Ouverture, il est élu en même temps que l'Exécutif, pour la même durée. La répartition des sièges suite aux élections du 23 octobre 2005 est la suivante:



pement, la sécurité et les transports, enfin, les affaires culturelles. Le conseil est composé de 4 PLR, 3 PS et 2 PDC.

Le Conseil communal se réunit une fois par semaine et il est présent aux séances du Conseil général. S'ajoutent à cela les présidences de commissions – plus ou moins nombreuses selon les dicastères ainsi que diverses séances et réunions liées aux activités et relations de la commune. Le mandat de conseiller communal peut être considéré comme un travail à temps partiel.

Pour la première fois depuis la fusion, les habitants de La Tour-de-Trême et ceux de Bulle éliront leurs

Une fois le scrutin clos – ce sera donc le dimanche 20 mars 2011 à midi – le dépouillement des bulletins de vote commence. Ce dépouillement ou celui des listes électorales rentrés par correspondance et par dépôt peuvent cependant être entrepris le matin du dimanche du scrutin. Chaque commune transmet les résultats à la préfecture de son district, qui les communique au Conseil d'Etat. La mise à jour des résultats peut être suivie en ligne sur le site de la Chancellerie d'Etat.

Lors des élections communales, le bureau électoral constate le résultat définitif du scrutin et le publie par affichage au pilier public. Les résultats sont également disponibles sur

le site de la préfecture du district concerné. Si le mode proportionnel n'est pas demandé pour l'élection au Conseil communal, un second tour de scrutin est prévu le 10 avril.

LES SITES DES PARTIS POLITIQUES AVEC ÉLUS AU CONSEIL GÉNÉRAL

www.plr-bulle.ch

www.pdc-gruyere.ch/bulle

www.ps-fr.ch

puis sous « fédérations / sections »

www.udc-fr.ch

puis sous « sections de district »



LA PHOTO MYSTÈRE

Découvrez l'endroit qui a été photographié et gagnez 50 francs.

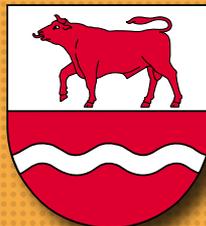
16

BULLE VERTE

Le concept Mobility permet de louer et de réserver un véhicule lorsqu'on en a besoin.

14 15

ACTUALITÉS BULLOISES



SOUTIEN AUX FAMILLES

Un soutien de 100 francs par mois et par enfant peut être obtenu auprès de la fondation Das Leben meistern.

16

Mobilité économique

Mobility: louez une voiture quand vous en avez besoin!

Vous n'avez pas besoin d'une voiture tout le temps? Vous vous déplacez d'ordinaire en utilisant les transports publics et vous avez besoin ponctuellement d'une voiture pour rendre visite à des proches ou pour un rendez-vous professionnel? Alors le concept de voiture Mobility est fait pour vous!

Mobility propose à la location ponctuelle 2350 véhicules répartis sur 1200 emplacements dans toute la Suisse. Leur accès et leur réservation sont possibles 24 heures sur 24 et en libre service. Bulle dispose pour l'instant d'une voiture, dont l'emplacement est situé à la gare.

Le carsharing, autrement dit le partage de voiture, est une manière intelligente de prendre la route. Chacun est mobile en permanence, sans les contraintes qu'implique le fait d'avoir sa propre voiture. Pour utiliser ce service, il faut s'abonner à Mobility ou en devenir sociétaire, puis payer le tarif horaire ainsi que le tarif au kilomètre.

Sont compris dans le prix: le carburant, les services, les réparations, l'assurance, les frais administratifs, la vignette autoroutière suisse, la location de place de parc et la TVA. Selon les formules, cette solution permet d'économiser entre 3500 et 4900 fr. par an par rapport à l'utilisation d'une voiture privée.

Pour un privé, le prix de l'abonnement est de 290 fr. Pour les détenteurs de l'abonnement général, du demi-tarif ou d'un abonnement de parcours CFF, d'un abonnement annuel de transports publics partenaires de Mobility ou d'une carte Migros, le prix tombe à 190 fr. Des abon-

Mobility permet à chacun d'être mobile en permanence et dans toute la Suisse grâce à ses 2350 véhicules



Transports publics et véhicules Mobility: une nouvelle possibilité de se déplacer en Suisse.

ments combinés sont également possibles avec d'autres prestataires de transports publics en Suisse. Selon le type de véhicule choisi, le tarif horaire est compris, de 7 h à 23 h, entre 2 fr. 80 et 4 fr. 40 pour une heure. Pour un trajet inférieur à 100 km, le tarif au kilomètre est quant à lui compris entre 52 ct. et 96 ct. (de 26 ct. à 48 ct. dès le 101^e km) également en journée.

COMMENT RÉSERVER UN VÉHICULE?

Les véhicules Mobility peuvent être réservés 24 heures sur 24, cela même au dernier moment. La manière la plus confortable pour réserver un véhicule est de le faire depuis le site www.mobility.ch. Le portail clientèle met à la disposition des usagers toute la gamme de services. Le client peut effectuer des réservations en série ou uniques, modifier son abonnement, payer des factures ou encore créer des évaluations



statistiques. De plus, un système de réservation a été mise au point exclusivement pour les téléphones mobiles. Il permet d'effectuer rapidement des réservations uniques ou de modifier et d'annuler des opérations déjà effectuées. Sur l'iPhone, une application spécifique gratuite «mobility car» localise son utilisateur et lui propose des emplacements Mobility à proximité. Grâce à elle, l'utilisateur peut également procéder à des réservations, les modifier ou les annuler.

Bien entendu, ces commandes peuvent également être réalisées par le biais de la Centrale de services à disposition 24 heures sur 24 au numéro 0848 824 812. Le coût est de 1 fr. 75 par réservation ou par modification.

COMMENT ACCÉDER AU VÉHICULE?

Après l'avoir réservée, il n'y a plus qu'à aller chercher la voiture à l'emplacement désiré. Pour l'ouvrir, on pose la carte Mobility sur le check-point représenté par un autocollant rouge se trouvant sur le pare-brise. Le verrouillage centralisé s'ouvre automatiquement. L'ordinateur de bord confirme l'inscription et affiche la réservation. La clé de contact se trouve dans la boîte à gants. Le client peut démarrer. Sur certains véhicules tels que la Renault Mégane III, la Suzuki Swift ou la BMW Série 1, il n'y a pas de clé de contact, mais un fonctionnement avec bouton de démarrage.

TERMINER LE VOYAGE

De retour à l'emplacement Mobility: l'utilisateur gare la voiture Mobility sur la place de parc réservée, éteint les phares et les autres consommateurs de courant et remet la clé de contact dans la boîte à gants. Il n'y a plus qu'à présenter la carte Mobility de l'extérieur au checkpoint jusqu'à ce que le verrouillage centralisé ferme le véhicule. Si la course se termine avant la fin de la réservation, il est possible d'y mettre un terme immédiatement à partir de l'ordinateur de bord. Il suffit d'appuyer sur le

Le paiement des prestations Mobility, qui comprennent le prix de l'essence et les assurances, se fait par facture

bouton «Res fin» situé sur l'ordinateur de bord pour terminer la réservation. On ne paie alors que la moitié du tarif horaire de la période encore réservée.

FAIRE LE PLEIN AVEC LA CARTE D'ESSENCE

Le prix de l'essence est compris dans le prix Mobility. Lorsque la carte d'essence est retirée,

l'écran affiche le code de la carte (à condition que le moteur soit éteint). Après avoir fait le plein, il faut impérativement réinsérer la carte d'essence dans l'ordinateur de bord. La carte d'essence est valable uniquement dans les stations essence correspondantes et uniquement en Suisse (par exemple le logo Shell indique qu'il faut se rendre dans une station Shell). Le client est responsable de la perte éventuelle de la carte d'essence.

STATIONS ESSENCE

En cas d'absence de la carte d'essence, il faut renvoyer la quittance (munie du numéro Mobility personnel et du numéro du véhicule Mobility), afin d'être remboursé. Les enveloppes-réponses se trouvent dans le journal de bord. A la fin du trajet, le réservoir de la voiture Mobility doit toujours contenir au moins un tiers de son volume.

PAYER SUR FACTURE

La facture Mobility est établie périodiquement de façon claire et détaillée. Il est possible de la recevoir par poste ou par e-mail. Chaque client peut à tout moment consulter et télécharger ses dernières factures sur notre portail clientèle sous «factures».

Une aide pour les familles

Un soutien de 100 francs par mois et par enfant

La fondation privée Das Leben meistern (Maîtriser la vie) soutient prioritairement les familles et parents suisses qui ont trois enfants et plus. Si votre revenu annuel (chiffre 4.910 de la taxation fiscale) ne dépasse pas 60 000 francs par année, 65 000 francs avec 4 enfants et 70 000 francs avec 5 enfants, etc., la fondation peut apporter une aide de 100 francs par mois et par enfant. Pour les familles monoparentales, le règlement de la fondation prévoit que le revenu donnant droit à une aide est de 10 000 francs inférieur aux montants précités.

Cette aide est décidée pour un an et peut être renouvelée. Ces dernières années, grâce à des donateurs privés, la fondation a pu apporter une aide financière à des centaines de familles et de parents avec enfants, ainsi qu'à des personnes confrontées à des situations difficiles. Ce soutien est subsidiaire et complémentaire à une éventuelle aide apportée par la commune ou le canton.



Si vous remplissez strictement les conditions énumérées et souhaitez obtenir un formulaire de demande, nous vous invitons à prendre contact avec la fondation.

Votre demande et vos données personnelles sont traitées de manière confidentielle et ne seront pas transmises à des tiers.

CONTACTS

FONDATION DAS LEBEN MEISTERN
Postfach 1363
1701 Fribourg

M^{me} HANNY JUNGO (MA - VE)

Tél. 026 321 51 30

Mail: daslebenmeistern@bluewin.ch

PRO SENECTUTE

SERVICE DE DÉCLARATION D'IMPÔTS POUR LES SENIORS

Pro Senectute remplit votre déclaration d'impôts par le biais de collaboratrices et de collaborateurs discrets. Du 31 janvier 2011 au 1^{er} avril 2011 toutes les personnes âgées de 60 ans et plus, domiciliées dans le canton de Fribourg, peuvent obtenir ces prestations; soit près de chez vous sur rendez-vous ou chez Pro Senectute à Villars-sur-Glâne.

COÛT: 50 francs pour une déclaration à une heure + 20 francs pour chaque demi-heure en plus. Uniquement les personnes avec une déclaration d'impôts simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

CONTACTS

PRO SENECTUTE
ch. de la Redoute 9
1752 Villars-sur-Glâne
8 h 30 - 11 h 30 | 13 h 30 - 16 h 30

Tél. 026 347 12 40



LE CONCOURS DU BULLETIN

Un lieu, une photo mystère



Le bulletin vous propose à chaque nouvelle édition une photo mystère. Cette fois-ci, il faut trouver le lieu photographié. Le gagnant, ou la gagnante, sera averti personnellement.

M. Pierre-Michel Buchs, domicilié

à Bulle, a gagné le prix de 50 francs de la dernière photo mystère après tirage au sort. Il s'agissait du manège de Bulle.

Pour participer, remplissez le talon-réponse et envoyez-le à:

VILLE DE BULLE / LE BULLETIN

GRAND-RUE 7 | C.P. 32 | 1630 BULLE
bulletin@commune.bulle.ch

NOM:

PRÉNOM:

MAIL:

ÉCRIVEZ-NOUS!

VILLE DE BULLE / LE BULLETIN

GRAND-RUE 7 | C.P. 32 | 1630 BULLE
bulletin@commune.bulle.ch

IMPRESSUM

ÉDITION

VILLE DE BULLE | C.P. 32 | 1630 BULLE

CONCEPTION ET RÉALISATION

16a COMMUNICATION | C.P. 284 | 1630 BULLE

CORRECTION

J-B. GABRIEL

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

16a COMMUNICATION

TIRAGE

10 200 EXEMPLAIRES

TÉLÉPHONE

ADRESSE:

RÉPONSE: